

## SEANCE DU VENDREDI 29 NOVEMBRE 2013

L'an deux mil treize le vingt neuf novembre, les membres du Conseil Municipal de la commune de Courcelles-Sapicourt se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean-Claude LAMPE, maire.

**Présents :** Patrick DAHLEM, Gérald MABILE, Xavier CULEUX, Jean MICHEL, Jacky LESUEUR, Thierry PROLA.

**Absents excusés :** Grégoire MAZZINI a donné pouvoir à Xavier CULEUX , Pierre CARRE a donné pouvoir à Patrick DAHLEM, Jean-Noël RONSEAUX a donné pouvoir à Jean-Claude LAMPE.

**Absent :** Philippe LEVEAUX.

### 1 - DELIBERATIONS.

#### n ° 29 : Statuts du SIEM.

Monsieur le Maire expose à l'ensemble du conseil municipal que le syndicat intercommunal d'énergie de la marne (SIEM) doit modifier ses statuts afin de les accorder avec les évolutions législatives de ces dernières années. D'autre part le comité syndicat a accepté la décision du conseil général le choisissant comme structure porteuse de l'aménagement numérique du territoire. Ainsi le SIEM devient un syndicat mixte fermé à la carte avec une compétence principale « organisation de la distribution publique d'électricité ». Les membres peuvent ainsi adhérer à toutes ou partie seulement des attributions du syndicat. En plus des compétences acquises dans les anciens statuts et reprises dans les nouveaux :

- organisation de la distribution publique d'électricité,
- organisation de la distribution publique de gaz,
- éclairage public,
- mise ne commun de moyens et activités accessoires (information géographique et groupement d'achats).

Le SIEM souhaite développer de nouvelles compétences :

- création, entretien et exploitation des infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables,
- organisation des réseaux de communications électroniques,
- développement des énergies renouvelables.

Suite à la loi du n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales et pour préserver la représentativité au comité syndical de l'ensemble des communes de la marne basée sur la population, le SIEM a dû revoir les limites géographiques de ses commissions locales d'énergies (CLE). Le nombre de CLE reste inchangé.

Après lecture devant l'assemblée délibérantes des nouveaux statuts du syndicat intercommunal d'énergie de la marne et après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

**APPROUVE** la forme juridique du SIEM passant du syndicat mixte fermé à un syndicat mixte fermé à la carte selon l'application des articles L5212-16 et L5711-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,

**APPROUVE** l'intégration des nouvelles compétences dans ses statuts,

**APPROUVE** les modifications géographiques des commissions locales d'énergie afin de conserver une représentativité de l'ensemble des communes du département pour siéger au comité syndical,

**CONFIRME** l'adhésion de la commune de Courcelles-Sapicourt pour la compétence « organisation de la distribution d'électricité,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la révision des statuts du syndicat.

#### n ° 30 : Bail de chasse HORLON.

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que le bail avec le groupe de chasseurs de

Courcelles-Sapicourt est arrivé à terme. Il convient de le renouveler.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**DECIDE** de renouveler le bail avec le groupe de chasseurs de Courcelles-Sapicourt représenté par Mr HORLON René pour 26,14 euros de l'hectare sur la base de 19 ha 12 a 81 ca et ce à compter de l'année 2013.

**AUTORISE** Monsieur le maire à signer le nouveau bail avec Monsieur HORLON René ainsi que toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

### n° 31 : Virement de crédits.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**DECIDE** le virement de crédits suivants :

- du compte 61523 entretien de voies et réseaux la somme de 1000 euros
- au compte 6413 personnel non titulaire la somme de 1000 euros

**CHARGE** Monsieur le maire d'effectuer le virement de crédits ainsi que toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

### n° 32 : Digitalisation et assemblage des feuilles cadastrales, des courbes de niveau et transformation en format SHP

Monsieur le Maire fait lecture du devis reçu du bureau d'étude chargé de l'élaboration du P.L.U, concernant la digitalisation et assemblage des feuilles cadastrales, des courbes de niveau et transformation en format SHP. Le devis s'élève à 830 € HT soit 992.68 € TTC.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**ACCEPTTE** ce devis et charge le bureau d'étude de réaliser la digitalisation.

**AUTORISE** Monsieur le maire à signer le devis ainsi que toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

### n° 33 : Travaux de VRD de la rue du Montcet. Travaux supplémentaires : Dossier de demande de dérogation accessibilité de la rue du Montcet.

Monsieur le Maire fait lecture du devis reçu du bureau d'étude VRD PARTENAIRE chargé de l'étude des travaux de VRD de la rue du Montcet. Ces travaux supplémentaires consistent en un dossier de demande de dérogation accessibilité de la rue du Montcet.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**ACCEPTTE** ce devis et charge le bureau d'étude de réaliser le dossier de demande de dérogation de l'accessibilité de la rue du Montcet .

**AUTORISE** Monsieur le maire à signer le devis ainsi que toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

### n° 34 : Travaux de la rue du Montcet : entreprise DRTP.

Monsieur le Maire fait lecture du devis de l'entreprise DRTP pour les travaux de génie civil de télécommunication de la rue du Montcet d'un montant de 13879.25 €HT soit 16599.58 € TTC.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**ACCEPTTE** le devis de l'entreprise DRTP pour les travaux de génie civil de télécommunication de la rue du Montcet .

**AUTORISE** Monsieur le maire à signer le devis ainsi que toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

## 2 - QUESTIONS DIVERSES.

- **Centenaire 14/18** : Patrick DAHLEM se charge de contacter les personnes qui possèdent des photos de cette période.

- **Zone NAb à l'entrée de Courcelles** : Le propriétaire, Mr GROS, ne souhaite pas créer de lotissement pour le moment son projet est reporté à 4 - 5 ans. Il accepte également que sa parcelle D 326 située en dessous de sa propriété à Sapicourt, et actuellement classée en zone UC soit déclassée en zone NC.
- **AFU** : les actes notariés sur lesquels sont notées les servitudes de passage des réseaux, de l'impasse Mozart ont été récupérés et transmis au syndicat de la Garenne.
- **Salle communale** : Un expert est venu afin d'analyser les fissures existantes dans le couloir et la cuisine de la salle. Pour lui il s'agit d'une malfaçon, la dalle doit être reprise. L'assurance prendra tous les travaux en charge.
- **Rue du Montcet** : Les travaux démarreront de nouveau dans la première quinzaine de janvier 2014. Après la mise en place du mur de soutènement de Mr Petit.
- **SIS de Rosnay** : Il a été constaté des malfaçons sur la construction de la cantine.
- **Chemin du Mt d'Or** : Monsieur Gros a donné son accord afin de démolir le mur qui longe sa propriété jusqu'à sa bifurcation afin de pouvoir élargir le chemin du Mt d'Or. Les frais de géomètre et de reconstruction étant à la charge de la commune.